



Réseau des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)

Livret d'accueil du stagiaire Bienvenue !

Fédération Des Centres Sociaux du NORD - PAS DE CALAIS PÔLE ACCOMPAGNEMENT FORMATION

Fédération des Centres Sociaux du Nord – Pas de Calais
199-201 rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Rochefort - 59000 LILLE
Tel : **03 20 79 98 70** / mail nordpasdecalais@centres-sociaux.com
Site internet : <https://nordpasdecalais.centres-sociaux.fr>

Siret : 302 262 654 00056
N° d'organisme de formation : 32 59 09437 59
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



🗺️ La Fédération des Centres sociaux du Nord Pas de Calais est un acteur du réseau fédéral national

<p style="text-align: center; color: magenta;">Dignité humaine</p> <p style="text-align: right; color: green;">Travail associé</p> <p>Développement social local</p> <p style="text-align: center; color: blue;">Solidarité</p> <p style="color: orange;">Coéducation</p> <p style="text-align: center; color: yellow;">Emancipation</p> <p style="text-align: right; color: magenta;">Démocratie</p> <p style="color: green;">Développement du pouvoir d'agir</p> <p style="text-align: center; color: blue;">Approche globale</p> <p style="color: orange;">Partenariat</p> <p style="text-align: right; color: orange;">Intergénérationnelle</p>	<p>Les fédérations des centres sociaux ont différents grandes missions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ «<i>Lieu ressource</i>», elles accompagnent les centres sociaux dans leur fonctionnement et leur développement, les créations de centre et la qualification des acteurs, professionnels et bénévoles. ❖ «<i>Plateforme</i>», elles favorisent les échanges de savoirs, de pratiques, les coopérations et l'accès à l'information. ❖ «<i>Tête de réseau</i>», elles représentent et défendent l'intérêt des centres sociaux auprès des grands partenaires et font remonter les problématiques sociales rencontrées par les habitants. ❖ «<i>Organisation apprenante</i>» aux côtés et avec les centres sociaux, elles recherchent et expérimentent les démarches et les outils pour le développement du pouvoir d'agir des habitants.
--	--

L'appartenance à un réseau : Repères et intelligence collective

→ •• **Charte fédérale - 17 et 18 juin 2000**, portant sur notre conception du centre social, nos valeurs de référence, nos façons d'agir, notre engagement fédéral

Extraits choisis :

« *Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives portés par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire* »

« *Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socio-culturels réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.* »

« *L'action des centres sociaux s'enracinent dans l'expérience vécue des habitants* »

« *l'adhésion à la FCSF, un acte politique et stratégique* »



La Fédération des centres sociaux, à travers le pôle accompagnement formation est organisme de formation. Comme d'autres Fédérations ou union du réseau, elle est attachée au respect des valeurs de notre réseau et aux principes communs des fédérations engagées dans la formation

Notre charte déontologique

La fédération par son organisme de formation s'engage à :

- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- **Défendre une approche plurielle de la formation**, non- dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous
- **Favoriser la place des bénévoles** associatifs et des parents dans nos formations
- **Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou de pratique spécifique comme un modèle unique

En savoir plus : www.nordpasdecalais.centres-sociaux.asso.fr

🌀 Notre approche de la formation

Quels objectifs ?

Mettre au travail et développer les postures professionnelles (directeurs, animateurs, référents familles, ...) **et bénévoles**, permettre l'apport de connaissances, l'appropriation de compétences globales et spécifiques (économie du projet, ...)

Proposer des méthodes, des outils, des savoirs être et savoirs faire

Développer les échanges de pratiques, permettre de prendre du recul, de s'enrichir

Favoriser l'émergence des coopérations interne, de territoire, de réseau

S'engager individuellement et collectivement dans une démarche apprenante, dans la recherche de solutions pour le développement du projet centre social et de ses valeurs.



Une équipe votre écoute

Sylvie LAMBERT, Responsable du Pôle Accompagnement Formation **Référente pédagogique**,
slambert.npdc@centres-sociaux.com

Pascal MATOT, Délégué Formation et Accompagnement et **Référent handicap** pmatot.npdc@centres-sociaux.com

Corinne QUEVAL, Déléguée Formation et Accompagnement, cqueval.npdc@centres-sociaux.com

Amélie TURPIN, Déléguée Formation et Accompagnement, aturpin.npdc@centres-sociaux.com

Stanko GRUJIC, Chargé de mission - Numérique, sgrujic.npdc@centres-sociaux.com

Cécile SOUFFLET, Déléguée Promotion de la Santé, csoufflet.npdc@centres-sociaux.com

Samira BELBACHIR, Chargée de mission Promotion de la santé/Accompagnement formation,
sbelbachir.npdc@centres-sociaux.com

Pour toutes questions relatives au suivi administratif :

Nadia CHOUIT, Assistante fédérale, formation.npdc@centres-sociaux.com

Règlement intérieur des stagiaires

Vous trouverez le règlement intérieur en annexe à ce livret d'accueil ;



Informations pratiques

LES LIEUX

Nous mettons à votre disposition une salle de formation dans nos locaux ou dans un centre social accueillant, dont la capacité d'accueil est en adéquation avec le nombre de participants. Pour le bon déroulement tant pédagogique que technique de votre formation, elle est généralement équipée d'un accès WIFI, d'un paperboard et/ou d'un vidéo projecteur.

Sous confirmation auprès de votre formateur le jour même, la salle sera normalement fermée à clé à l'heure du déjeuner. Vous pourrez donc y laisser en toute sécurité vos affaires.

Enfin, si vous souhaitez aménager la formation en raison d'une situation particulière, d'un handicap ou autres, contactez-nous à l'adresse suivante pour adapter les modalités et le déroulé de la formation : formation.npdc@centres-sociaux.com

LES HORAIRES

Les horaires des formations sont indiqués sur la convocation que vous recevez.

Vous pourrez profiter d'un café d'accueil à votre arrivée et lors du déroulement de la journée.

LES REPAS

Les repas ne sont pas inclus dans les coûts de la formation et sont à la charge des participants.



Que faire après la formation ?

AVANT DE QUITTER LA FORMATION

Assurez-vous d'avoir rempli et signé tous les documents que le formateur vous aura remis à la fin de la formation :

- les feuilles d'émargements ;
- le document sur le droit à l'image
- le questionnaire d'évaluation de la formation s'il y a

DE RETOUR DANS VOTRE STRUCTURE

- Fournir à votre structure votre attestation de fin de formation que vous recevrez dans un délai d'un mois suivant la formation.
- Faire un retour à vos collègues sur la formation (temps informels, lors des réunions d'équipe...) ou si vous êtes bénévole faire un bilan avec le référent formation en interne.
- Remplir 3 mois après la formation l'évaluation à froid envoyée sur votre boîte mail.

En vous souhaitant une bonne formation !

